

Oiseaux					
Espèce	Dernière année	Statut	Espèce	Dernière année	Statut
1 Accenteur mouchet	2019	N1	49 Hypolaïs polyglotte	2019	N2
2 Alouette des champs	2019	N2	50 Linotte mélodieuse	2019	N1
3 Alouette lulu	2019	N2	51 Lorient d'Europe	2019	N2
4 Bergeronnette des ruisseaux	2019	N1	52 Martinet noir	2019	N2
5 Bergeronnette grise	2019	N3	53 Martin-pêcheur d'Europe	2019	N1
6 Bergeronnette printanière	2019	N2	54 Merle noir	2019	N2
7 Bouvreuil pivoine	2019	N1	55 Mésange à longue queue	2019	N3
8 Bruant des roseaux	2017	P	56 Mésange bleue	2019	N3
9 Bruant jaune	2019	N2	57 Mésange boréale	2010	N1
10 Bruant proyer	2019	N2	58 Mésange charbonnière	2019	N3
11 Bruant zizi	2019	N2	59 Mésange huppée	2019	N1
12 Busard Saint-Martin	2012	N1	60 Mésange noire	2012	P
13 Buse variable	2019	N3	61 Mésange nonnette	2017	N2
14 Caille des blés	2019	N1	62 Milan noir	2019	N1
15 Canard colvert	2019	N1	63 Milan royal	2019	P
16 Chardonneret élégant	2019	N3	64 Moineau domestique	2019	N3
17 Choucas des tours	2019	P	65 Moineau friquet	2010	N1
18 Cincle plongeur	2010	N2	66 Pic épeiche	2019	N1
19 Corbeau freux	2017	N3	67 Pic épeichette	2012	N1
20 Corneille noire	2019	N3	68 Pic mar	2017	P
21 Coucou gris	2019	N1	69 Pic noir	2019	N1
22 Effraie des clochers	2019	P	70 Pic vert	2019	N1
23 Épervier d'Europe	2017	P	71 Pie bavarde	2019	N1
24 Étourneau sansonnet	2019	N3	72 Pie-grièche écorcheur	2019	N1
25 Faisan de Colchide	2019	N1	73 Pigeon biset domestique	2019	N2
26 Faucon crécerelle	2019	N1	74 Pigeon colombin	2017	N1
27 Faucon hobereau	2018	N1	75 Pigeon ramier	2019	N2
28 Fauvette à tête noire	2019	N3	76 Pinson des arbres	2019	N2
29 Fauvette babillarde	2010	N1	77 Pipit des arbres	2019	N2
30 Fauvette des jardins	2015	N3	78 Pipit farlouse	2017	P
31 Fauvette grisette	2019	N1	79 Pipit spioncelle	2013	P
32 Gallinule poule-d'eau	2019	P	80 Pouillot fitis	2019	N1
33 Geai des chênes	2019	N1	81 Pouillot siffleur	2010	N1
34 Gobemouche gris	2012	N1	82 Pouillot véloce	2019	N2
35 Grand Cormoran	2013	P	83 Roitelet à triple bandeau	2019	N2
36 Grande Aigrette	2013	P	84 Rossignol philomèle	2019	N2
37 Grimpereau des jardins	2019	N1	85 Rougegorge familier	2019	N3
38 Grive draine	2019	N3	86 Rougequeue à front blanc	2019	N1
39 Grive litorne	2019	P	87 Rougequeue noir	2019	N1
40 Grive mauvis	2014	P	88 Serin cini	2019	N1
41 Grive musicienne	2019	N2	89 Sittelle torchepot	2019	N1
42 Grosbec casse-noyaux	2019	N1	90 Tardif pâle	2019	N2
43 Grupe cendrée	2012	P	91 Tarin des aulnes	2017	P
44 Héron cendré	2019	N3	92 Torcol fourmilier	2010	N1
45 Hibou moyen-duc	2014	P	93 Tourterelle des bois	2019	N1
46 Hironde de fenêtre	2019	N3	94 Tourterelle turque	2019	N2
47 Hironde rustique	2019	N2	95 Troglodyte mignon	2019	N2
48 Huppe fasciée	2010	N1	96 Verdier d'Europe	2019	N3

Mammifères	
Espèce	Dernière année
1 Blaireau européen	2019
2 Campagnol des champs	2012
3 Chat sauvage	1978
5 Chevreuil européen	2019
6 Ecureuil roux	2019
7 Lapin de garenne	2019
8 Lièvre d'Europe	2019
9 Ragondin	2004
10 Renard roux	2019
11 Sanglier	2019
12 Taupe d'Europe	2012

Amphibiens	
Espèce	Dernière année
1 Alyte accoucheur	1999
2 Grenouille agile	2019
3 Grenouilles vertes complexe	1999
4 Pélodyte ponctué	2015
5 Salamandre tachetée	2019

Reptiles	
Espèce	Dernière année
1 Couleuvre helvétique	1999
2 Lézard des murailles	2019
3 Lézard à deux raies	1999
4 Orvet fragile	1999



Réalisation :
LPO Yonne
14, avenue Courbet, 89000 Auxerre
Tel : 03.86.42.93.47 ; Mail : yonne@lpo.fr

Légende :
N : espèce nicheuse sur la commune : N1 : nicheur possible, N2 : nicheur probable, N3 : nicheur certain
P : espèce de passage, non nicheuse, sur la commune
Rouge : espèce inscrite sur une Liste Rouge (France ou Bourgogne) / Gras : espèce rare dans l'Yonne.

Transmettez
vos
observations !

Vous avez vu un vol
d'oiseaux migrateurs ? Vous
avez observé un oiseau rare
ou commun sur votre
commune ou ailleurs dans
l'Yonne ?

Transmettez-les sur notre
site internet :

faune-yonne.org

ou directement grâce à
l'application smartphone

Naturalist



L'inscription sur ces sites est
libre et gratuite pour tous.

Vous observez des espèces
autre que oiseaux ?

Transmettez-nous aussi vos
données sur :

faune-france.org

© Photos :



S. Dujardin, Edaen, O. Dal-
Pan, Gigghi, J.-P. Leau, S.
Mongeot, G. Truner, C.
Vathelet, T. Vignes-
Dupurgues

La LPO Yonne remercie la Mairie
de Poilly-sur-Serein et ses habitants
pour leur accueil et leur
participation ainsi que les partenaires
financiers du projet :



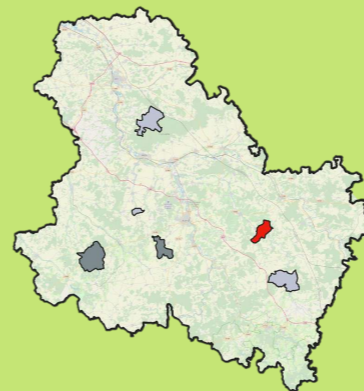
Avec le fond européen de
développement régional (FEDER)



Données issues de la base de données de la LPO Yonne et
de l'observatoire de la faune de Bourgogne



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
YONNE



Communes ayant participé au programme
Biodiversité Communale en 2018 (gris clair),
en 2019 (gris foncé) avec Poilly-sur-Serein en rouge

POILLY-SUR-SEREIN

Commune du Pays chablisien

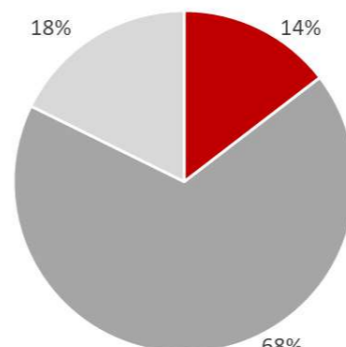
SUPERFICIE :
21,28 Km²

NOMBRE D'HABITANTS :
283 (2016)

ANNÉE DE L'INVENTAIRE :
2019



↑ Le Milan royal, un rapace de presque
2 mètres d'envergure, survole la
commune en période de migration.



- Oiseaux nicheurs inscrits sur les Listes Rouges
- Autres oiseaux nicheurs
- Oiseaux de passage



INVENTAIRE NATURALISTE A POILLY-SUR-SEREIN

Apprendre à mieux connaître les espèces
et la nature qui nous entourent

LE PROJET D'INVENTAIRE

Depuis 2018, la Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Yonne propose un projet participatif de la Biodiversité Communale axé principalement sur les oiseaux mais également sur les autres vertébrés (mammifères, amphibiens et reptiles).

Ce projet a été animé en 2019 à Poilly-sur-Serein et dans 2 autres communes rurales (Escamps et Mézilles). Il a pour objectif de porter à la connaissance des habitants de ces villages la diversité des espèces et de leurs milieux.

Aidée de volontaires, naturalistes ou amateurs, l'équipe de la LPO Yonne a mené des inventaires afin d'améliorer l'état des connaissances sur la biodiversité locale, invitant les habitants à des conférences, des sorties de découverte et des ateliers.

LES RESULTATS

Le bilan des inventaires (détaillé au dos de ce document) montre la présence de 117 espèces de vertébrés fréquentant le territoire communal.

Groupe taxonomique	Nombre d'espèces recensées sur la commune	Nombre d'espèces recensées dans l'Yonne
Oiseaux	96	289
Mammifères	12	73
Amphibiens	5	17
Reptiles	4	11

Parmi les 96 espèces d'oiseaux recensées, 82% ont le statut d'oiseaux nicheurs sur la commune. En 2019, 71 espèces ont été contactées par 12 personnes, plaçant Poilly-sur-Serein à la 133ème place (sur 455) des communes icaunaises avec le plus d'oiseaux inventoriés cette année.

Les mammifères, amphibiens et reptiles sont peu représentés. Des inventaires plus approfondis notamment sur les micromammifères (campagnols, musaraignes, etc.) et les chauves-souris, augmenteraient considérablement cette proportion.

Les pages centrales de ce document apportent un éclairage sur des milieux et des espèces importantes à préserver en les localisant sur une carte.

PRÉSENCE D'ESPÈCES ET ESPACES REMARQUABLES

Les espèces menacées de disparition à plus ou moins long terme sont inscrites sur des Listes Rouges (nationale et régionale) validées par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature et mises à jour régulièrement. Nous avons identifié 15 espèces présentes sur ces Listes Rouges, 14 espèces d'oiseaux nicheurs et une de passage migratoire, soit 16 % des espèces d'oiseaux recensées ou 13% de l'ensemble de la faune vertébrée inventoriée. Une partie de la commune est intégré dans une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique ZNIEFF) de type 2 « Vallée du Serein entre Maligny et Annay ». La mise en place de ces zonages a été motivée par la présence de plusieurs espèces faunistiques (oiseaux, mammifères, reptiles, amphibiens, papillons), espèces floristiques et d'habitats d'intérêt européen ou régional.

LÉGENDE

- Observations d'oiseaux sur la commune :
- 606 en 2019 pour un total de 1806 depuis 1985
- Plusieurs observations peuvent être superposées



LE SEREIN

Le Serein traverse la commune d'est en ouest, apportant son cortège d'oiseaux des milieux humides. On peut y observer le **Canard colvert** qui se nourrit d'algues et de petits invertébrés, le **Héron cendré** qui pêche vers les berges, le **Cincle plongeur (1)** qui remonte le courant sous l'eau pour y attraper ses proies ou le **Martin-pêcheur d'Europe** qui file au ras de l'eau en poussant un petit cri aigu. La **Bergeronnette des ruisseaux** niche vers le pont de pierre. Les passereaux se reproduisent également sur les îlots vers la cascade et sur les rives du Serein, à l'image du **Troglodyte mignon (2)** qui construit son nid entre racines des arbres, du **Rosignol philomèle** qui chante frénétiquement à son arrivée au printemps ou de la **Gallinule poule-d'eau** dont les jeunes voient le jour, cachés dans les roseaux. C'est également le domaine de la **Couleuvre helvétique**, auparavant nommé Couleuvre à collier, ou du **Ragondin** qui creuse son terrier dans les berges.



Les participants à la sortie naturaliste du 6 juillet 2019 devant la cascade et le pont de pierre.

LE VILLAGE

Le village, en plein centre de la commune offre de nombreux sites potentiels de reproduction. L'**Hirondelle de fenêtre (3)** construit son nid en terre sous les pentes de toit ou dans les coins des fenêtres alors que l'**Hirondelle rustique** élève ses jeunes dans un nid fait de boue et de brindilles, en forme de corbeille, à l'intérieur d'un bâtiment. Les anfractuosités entre les pierres de certaines constructions laissent encore la chance au **Moineau domestique** de venir s'y reproduire. Le **Serin cini (4)** chante son gazouillis aigu au sommet des plus grands arbres. Comme son « cousin » le **Verdier d'Europe**, il accuse une forte diminution de sa population dans le département en seulement 10 ans. De nombreux greniers, laissés ouverts, sont favorables à l'installation de l'**Effraie des clochers (5)** surnommée la « dame blanche ». L'hiver à la mangeoire, de nombreuses espèces sont observées : le **Chardonneret élégant**, les mésanges, le **Pic épeiche** ou encore le **Pinson des arbres**.

LES PATURES ET LES PRAIRIES

Principalement aux abords du Serein, les vaches pâturent les prés et des prairies sont fauchées pour fournir du foin. Ces zones, parfois inondées temporairement sont favorables à des amphibiens tels que la **Grenouille agile** ou à des reptiles comme l'**Orvet fragile (6)**. Les oiseaux caractéristiques de ces milieux ouverts avec quelques buissons, haies ou arbres isolés sont les **Bruants zizi (7), jaune et proyer**, La **Pie-grièche écorcheur** qui a la possibilité de stocker un surplus de nourriture (insectes et micromammifères) en les empalant sur les épinettes ou des barbelés. La **Linotte mélodieuse (8)** apprécie particulièrement ces milieux riches en graines mais aussi en insectes pendant l'élevage de ses jeunes. L'expression « tête de linotte » provient d'ailleurs du fait qu'elle installe son nid sans se soucier de le dissimuler aux yeux des prédateurs. Les arbres morts contenant des cavités peuvent être occupés par la **Huppe fasciée** ou exceptionnellement par le rare **Moineau friquet** et être un site de nourrissage pour les espèces friandes de larves d'insectes du tout petit **Pic épeichette** au majestueux **Pic noir (9)**.

LES VIGNOBLES ET LES CHAMPS

Les champs, principalement cultivés pour produire des céréales et des oléagineux, et les vignobles situés au nord de la commune sont les milieux les moins riches en termes de nombre d'espèces mais aussi d'effectifs. On y retrouve l'**Alouette lulu** qui se nomme ainsi en raison de son chant « lu-lu-lu... » et l'**Alouette des champs (14)**, qui marquent un lourd déclin dans le département (respectivement - 44% et - 30% en 10 ans) ou encore un rapace : le **Busard Saint-Martin** qui apprécie les champs d'orge et de blé pour y nicher au sol. Le **Renard roux** recherche régulièrement des petits mammifères comme le **Campagnol des champs (15)** et au coucher du soleil, notamment, il n'est pas rare de voir quelques **Chevreaux** traverser les cultures.

En hiver, de grands groupes de corvidés viennent dans les champs. On y distingue 3 espèces :

- le **Corbeau freux**, dont le bec gris clair est pointu et qui niche en colonie,
- la **Cornille noire**, avec un bec noir, une tête conique et qui niche en couple isolé,
- le **Choucas des tours (16)**, plus petit, aux yeux clairs, qui niche dans les cavités, soit en ville, soit dans des parois rocheuses.

LES BOISEMENTS

Les boisements essentiellement composés de feuillus accueillent de nombreuses espèces. Chez les mammifères, on note le **Blaireau européen (10)**, l'**Écureuil roux** ou encore le **Lièvre d'Europe**. Sur la commune, les sept espèces de mésanges du département sont présentes : les **Mésanges bleue, charbonnière, huppée (11), noire, nonnette, à longue queue** et même la rare **Mésange boréale**. Le **Geai des chênes**, dont les effectifs en migration ont été impressionnants cet automne 2019, le **Bouvreuil pivoine**, chez qui le mâle a le ventre, la poitrine et les joues rouge « pivoine » ou encore la **Tourterelle des bois**, qui montre un déclin de 68% dans l'Yonne en seulement 10 ans nichent dans les zones boisées. On y retrouve également la **Sittelle torchepot** qui descend le long des troncs tête en bas, le discret **Accenteur mouchet** dans le sous-bois ou l'**Epervier d'Europe**, un redoutable prédateur forestier. Sur les coteaux ensoleillés, le **Lézard des murailles** et le **Lézard à deux raies (12)** profitent de quelques roches à nu pour se réchauffer au soleil. A contrario, la **Salamandre tachetée (13)** donne naissance à ses larves dans des ornières inondées.

↓ Cincle plongeur (1)



↓ Troglodyte mignon (2)



↓ Hirondelle de fenêtre (3)



↓ Serin cini (4)



↓ Effraie des clochers (5)



↓ Orvet fragile (6)



↓ Bruant zizi (7)



↓ Linotte mélodieuse (8)



↓ Pic noir (9)



↑ Choucas des tours (16)



↑ Campagnol des champs (15)



↑ Alouette des champs (14)



↑ Salamandre tachetée (13)



↑ Lézard à deux raies (12)



↑ Mésange huppée (11)



↑ Blaireau européen (10)

